Macéo serait vivant

New-York, 3 janvier. — Le *Hérald* affirme que Macéo est vivant et garantit l'origine de son information.

Le journal américain décrit les blessures qu'aurait reçues le célèbre chef insurgé cubain et annonce qu'il s'embarquera pour New-York où il restera jusqu'à son complet rétablissement.

Ville détruite par un ouragan

New-York, 3 janvier. — Un télégramme de Saint-Louis annonce qu'un ouragan terrible a sévi sur la Louisiane et le Missouris et s'est étendu jusqu'à l'Illinois.

La petite ville de Moorsport a été détruite et plusieurs personnes ont été blessées.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une arrestation pour vol et coups

Vendredi soir, très tard, M. Alfred Hergeter, âgé de 27 ans, peigneur, demeurant rue Saint-Joseph 68, revenait chez lui, quant à quelques pas de son domicile il fut assailli par un individu, qui après l'avoir roué de coups lui enleva son porte-monnaie contenant 14 francs, et sa chaîne de montre en or.

L'auteur de cette agression, qui avait pris la fuite, a été arrêté samedi après-midi.

C'est un nommé J.-Bte Faveere, âgé de 23 ans, tisserand, demeurant, rue Drouot, 63.

M. Chapé, commissaire de police, après lui avoir fait subir un interrogatoire, l'a fait écrouer au dépôt.

Tombé par une trappe

Hier matin, vers dix heures, un accident s'est produit rue Nain, chez M. François Roussel.

Un domestique César Gueldhof, âgé de 42 ans, était occupé dans le grenier à foin, quand on l'appela. Il ne prit pas garde à une trappe qui était ouverte près de lui et en voulant répondre à l'appel qui lui était fait, il fut précipité sur le sol d'une hauteur de 5 mètres. Dans sa chute, il s'est fracturé la jambe droite et le bras gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur il a été transporté à l'Hôtel Dieu.

Une arrestation pour coups et blessures

Nous avons parlé hier d'un sieur Herman, âgé de 61 ans, qui avait été roué de coups, vendredi soir, rue de l'Epeule, et qui avait dû être transporté à l'Hôtel Dieu.

M. Horman, n'est pas la seule victime, deux jeunes gens, Emile Bayard et un nommé D..., ont reçu des coups de couteau.

A la suite d'une plainte déposée entre les mains de M. Breigne, commissaire de police, le principal auteur de cette agression a été arrêté. C'est un nommé Rémi Roos, âgé de 20 ans, peigneur, demeurant rue de l'Amiral-Courbet à Croix.

Une Naine à l'Hospice Civil

Samedi après midi est morte à l'Hospice civil, rue de l'Hospice, une des pensionnaires, Julie Couvreur, âgée de 58 ans.

Cette personne, qui était très bien constituée, vivait à l'hospice depuis le 20 novembre 1867. Elle pouvait certainement passer pour une des plus petites femmes de notre région, car sa taille n'excédait pas 82 centimètres,

Un accident rue Ma Campagne

Le jeune Louis Florin, âgé de 6 ans, dont les parents habitent rue de Belfort, à Tourcoing, était venu passer les fêtes du jour de l'an chez son oncle, rue de Ma Campagne, cour Flamencourt.

Samedi après-midi, effrayé d'un mouvement fait par un cheval qu'il avait agacé à quelques pas du domicile de son oncle, l'enfant voulut fuir, *mais il tomba si malheureusement sur le* bord du trottoir qu'il eut la cuisse gauche fracturée.

M. le docteur Godefroy, appelé aussitôt, a donné au jeune garçon les soins que nécessitait son état.

Le jour des Rois sera fêté cette année avec plus d'entrain que de coutume ; des boites de gauffres se donnent gratuitement et le vin est excellent, aux **CAVES POPULAIRES** *Voir à la 3e page*).

Maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson,** remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la 4e page.*

Meubles de Cuisine : Galeries Lilloises.

TOURCOING

La fraude

Les préposés des douanes de Tourcoing-Ville ont arrêté, l'avant dernière nuit, plaine Catteau, territoire de Roncq, les nommés Auguste Val, 20 ans, né et domicilié à Roncq, et Charles Debaer, 19 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Guinguette, lesquels étaient porteurs de 60 kilos de poivre en grain, valeur 180 francs, et *de 24 kilos d'allumettes belges, valeur 108 fr.*

La même brigade de Tourcoing-ville a arrêté, sentier du Jambon, le nommé Charles Rogier, 21 ans, né et demeurant à Roubaix, lequel était nanti de 7 kilos de café torréfié, 1 kilo de poivre et 36 boites d'allumettes.

Les trois fraudeurs ont été, après rédaction du procès-verbal, remis à la gendarmerie pour être transférés à Lille.

Un récalcitrant

Il y a quelques semaines, le nommé Louis Picavet, 40 ans, peintre, était poursuivi et condamné par le Tribunal correctionnel de Lille, à la prison, pour bris de clôture au domicile de sa femme qui était en instance de divorce et coups à sa fille.

Le jour même de sa *sortie de prison,* il revint au domicile de sa femme, rue de la Blanche-Porte et tenta de se suicider en se portant un coup de couteau dans la région du cœur.

Il ne se fit qu'une blessure sans gravité et ne resta que quelques jours en traitement à l'hôpital.

Picavet qui habitait en logement boulevard Gambetta se rendit à nouveau samedi soir rue de la Blanche-Porte, *cour Dewitte, où habite sa* femme.

Il commit une violation de domicile en même temps qu'il se livra à des voies de fait sur sa femme dont il est séparé par jugement du tribunal civil.

Pour ces délits, Picavet a été à nouveau mis en état d'arrestation et sera transféré à Lille aujourd'hui.

Menus faits

L'avant-dernière nuit, vers deux heures du matin, le nommé L... Louis, 20 ans, garçon-boulanger, rue de la Latte, causait un tel tapage, qu'il attira sur les lieux l'agent Leclercq, en tournée de service, qui lui conseilla de se taire et de regagner paisiblement son domicile.

Cela n'eut pas le don de plaire à notre individu qui accabla l'agent des épithètes les plus grossières et, non content, se rebella contre ce dernier qui l'avait appréhendé pour l'amener au poste. Il a été maintenu et sera poursuivi correctionnellement.

— Le sous-brigadier Lorthiois, passant rue du Niot, remarqua un rassemblement assez considérable, au milieu duquel se trouvaient deux habitants de cette rue, qui s'administraient force coups de poing. L'agent calma l'ardeur de celui-ci, le nommé O... Polydore, 41 ans, domestique, en l'informant que procès-verbal serait relevé à sa charge.

LE NORD

HAZEBROUCK

Emouvant suicide d'une jeune fille A MORBECQUE

Le 1er janvier 1897, à six heures du matin, une jeune fille de 21 ans, Marie Février, couturière, domiciliée à Morbecque, s'est suicidée de la *façon suivante* :

Elle habitait avec son père, Charles Février, écangueur à la place de Morbecque, une petite maisonnette.

Il y a quelques mois, à la suite de la mort de sa mère, un dérangement d'esprit se déclara chez elle.

Or, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, tandis qu'elle se trouvait dans la chambre *commune, son père remarqua qu'elle se levait.* Il lui demanda pourquoi. C'était pour écrire une lettre, disait-elle. Son père lui répondit qu'elle devait rester couchée.

Elle se recoucha. Au bout de quelque temps, il crut qu'il se passait quelque chose d'insolite dans le lit de sa fille : il lui demanda si elle avait du mal. Elle fit signe de la main qu'elle n'avait rien ; mais, peu de temps après, elle se levait et son père la laissa faire, croyant qu'elle se rendait au cabinet d'aisance. Au bout de dix minutes, comme elle ne revenait pas, il se mit à sa recherche, et finalement, il la trouva noyée dans un étang situé à 30 mètres de sa demeure, dans la pâture occupée par M. Vincent.

Le malheureux père, aidé de son fils, après l'avoir retirée et examinée, s'aperçut qu'elle avait le cou à peu près tranché ; le larynx était nettement coupé.

Revenant chez lui, il s'aperçut alors de ce qui avait précédé la noyade.

La pauvre fille, dans un moment d'aberration mentale, s'était dans son lit même coupé au cou, premièrement avec un couteau de cuisine, et ensuite avec un rasoir.

Ne réussissant pas à se tuer, elle n'avait soufflé mot à son père, avait feint un besoin naturel, et s'était jetée dans l'étang.

M. Bart, médecin à Steenbecque, et la gendarmerie d'Hazebrouck, immédiatement prévenue par l'autorité municipale, sont accourus sur les lieux, et ont constaté ce triste suicide qui plonge dans le deuil une très honorable famille et a émotionné toute la commune.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Un pendu au fond de la mine A ANNEZIN-LES-BÉTHUNE

M. Charles Dumetz, 42 ans, porion à la fosse n. 4 des mines d'Annezin, près de Béthune, s'est pendu au fond de la fosse. Ce suicide est attribué à des chagrins domestiques. On a trouvé sur une feuille de son calepin l'inscription arrivante : « Je meurs de honte ; je n'en veux à personne » M. Dumetz laisse une veuve et deux enfants.

VARIÉTÉS

Contes du cousin Zéphir

LES ROIS

— Eh bien ! oui, mes enfants, dit le père Lebon, *en dépliant lentement son billet des Rois,* il y a aujourd'hui tant et tant d'années que je suis allé à Villers demander en mariage celle qui devait être votre vieille tayonne... — le bon Dieu la repose en son saint paradis !

Quand on s'est aimé comme nous autres, voyez-vous, on vivrait deux cents ans qu'on n'oublierait jamais une pareille date.

A ce temps-là, on respectait encore les coutumes établies.

Quand venaient les Rois, on n'aurait su retenir un domestique dans les fermes. C'était la fête intime, celle qui réunissait à la table paternelle les enfants éloignés les uns des autres pendant tout le reste de l'année. C'était le jour de la famille ; et chacun, dans le pays, eût préféré perdre sa place que de ne pas aller manger auprès de ses parents le fin morceau de lard cuit au four avec des oignons et des pommes et chanter, après souper, les couplets écrits sur les billets des Rois.

Les vieux boquillons de la forêt de St-Rémy disaient que, cette nuit-là, les rotlots, qui sont bien les plus volages de tous les oiseaux, s'en retournaient coucher au nid où ils étaient nés.

Du reste, les censiers ne manquaient pas de donner congé à leurs gens pour leur permettre d'aller passer la bonne nuit des Rois chez eux ; et ils ne les laissaient point se mettre en route sans une pièce de jambon, une demi-douzaine d'œufs et une livre de beurre, afin qu'ils pussent contribuer au festin traditionnel.

J'étais, comme vous savez, varlet à la cense des Misserons.

Mon travail fini, j'étais parti ce jour-là tout busiant, car il faut vous dire que j'avais vingt ans et l'amour en tête.

Depuis que je m'étais arrêté à la cense des Oulènes, qui se trouvait par là-bas, plus loin, du côté de la ville, et que j'avais vu Luce, la servante, la fille au père Dominique le carlier de Villers, je ne dormais plus, je ne miais plus. Elle était si jolie avec son cotteron de sayette et sa simple colinette d'où s'échappaient des cheveux blonds tout crôlés !

De plus, je la savais courageuse et forte comme une attache de moulin ; et je m'étais dit : « Pierre-Joseph, si tu épouses une femme dans le pays, ce sera celle-là ; sinon tu resteras garçon. »

Plus d'un coup, je lui avais causé en passant à la ferme, et j'avais essayé de lui faire comprendre ce que j'éprouvais ; mais je n'étais guère effronté ni hardi ; j'avais peur d'être décholé, et, devant elle, je tremblais comme un enfant.

Donc, ce soir-là, je m'en allais vers Saint-Rémy, songeant à elle, essayant de me donner *du cœur, et me sentant disposé à me déclarer* franchement.

Je n'avais pas fait un quart d'heure dans le bois que j'aperçus une femme qui, bien que lourdement querquée de paquets, marchait rondement en avant de moi.

Assuré ! ce ne pouvait être que Luce qui s'en retournait chez son père passer les Rois.

Je me mis à courir et je ne tardai pas à la rejoindre. *Mais une fois près d'elle, ma damnée* timidité me revint, et je n'osai rien lui dire.

Ah ! c'est qu'en ce temps-là les garçons ne savaient mie, comme aujourd'hui, endordéler les filles avec des carabistoules !

Je lui offris seulement de l'aider à porter son lourd quertin, et nous marchâmes l'un près de l'autre, en causant de la pluie, du beau temps et des censes où nous travaillions.

Cependant, *la nuit descendait* ; *nous allions* au soleil des loups, au clair de la lune, si vous préférez, et nous approchions de Villers.

Faudrait-il la laisser partir sans lui avoir rien dit ?

J'aurais voulu tortèner, gagner du temps, mais elle alle allait d'un train d'enfer.

Soudain, au détour de la drève, les premières maisons de Villers dessinèrent leurs ombres noires *sur le chemin, et j'entendis retentir les* coups de marteaux que le carlier Dominique donnait sur son enclume. Mon cœur se mit à buquer de même dans ma poitrine, et, en deux mots quatre paroles, comme on dit, j'avouai mon amour.

Ah ! ce fut vite fait ; et si j'avais su que c'était si simple et si facile, j'en eusse fini depuis longtemps.

Luce ne parut pas surprise.

Elle s'y attendait, la mâtine ; les femmes, même les plus innocentes, sont très subtiles à deviner ces histoires-là.

— *Pierre-Joseph,* me dit-elle, je ne vous réponds pas non. Venez après-demain lundi, jour du parjuré, voir mon père, avec le vôtre : les vieux causeront de l'affaire et décideront.

Puis, comme nous arrivions à la porte, elle reprit son quertin, me tendit ses bonnes grosses joues, rouges comme des pionnes, et me quitta.

*
* *

Le lundi, ainsi qu'il était convenu, nous allâmes, mon père et moi, voir le carlier de Villers. La discussion ne fut pas longue ; tout de suite on nous accorda. Puis, nous nous mîmes à table et nous mangeâmes le lard et le boudin blanc des Rois.

Au dessert on tira les billets, comme de coutume.

Vous savez que, ce jour-là, chaque fois que le roi lève son verre, le fou a le droit de noircir celui qui ne crie pas : « Le roi boit ! » Or j'étais tellement occupé à contempler ma fiancée que je ne prenais pas garde aux nombreuses libations royales, et qu'à chaque instant les mains du fou se posaient toutes noires sur mon visage. De telle sorte que, la nuit venue, quand nous retournâmes à Saint-Rémy, j'avais le cœur content et la face plus brousée que celle d'un galibot qui remonte du fond.

Trois semaines plus tard, les cloches de Villers sonnaient à toute volée, et... — Mais ceci, *c'est une autre histoire, et qui n'a rien à faire* avec le jour des Rois.

Il faut me pardonner, mes amis, je radote ; pour un peu je me laisserais entraîner à vous raconter mes quatre-vingt ans d'existence. Je suis un vieux berlonneux !

En parlant ainsi, le père Lebon déplia son billet, et, comme c'était justement celui du roi, *il se mit à entonner d'une voix encore forte, quoiqu'un peu chevrotante :*

> Je suis le roi de la table.
> Mes peuples n'épargnez rien
> Si mon règne est peu durable,
> Je veux vous faire du bien.

Et toute la table reprit en chœur le refrain :

> J'ai du mirliti, du mirliton
> Du mirlitaine,
> J'ai du mirliton, ton, ton !

Ernest LAUT.

57 Années de Succès – 60 Récompenses

ALCOOL DE MENTHE de **RICQLÈS**

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE
contre les **Indigestions, Maux d'estomac,** de **nerfs,** de **cœur,** de **tête** et contre **Grippe** et **Refroidissements.**

EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES DENTS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. (Hippodrome). Bur. 7 h. 1|2. — Rid. 8 heures. — Jeudi 7 janvier 1897. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

A la demande générale. — Grande représentation de Gala avec le concours de M. Vergnet, fort ténor du Grand-Opéra de Paris. M. Vergnet chantera le rôle de Jean qu'il a joué au Grand-Opéra.

HÉRODIADE

Grand-Opéra en quatre actes et sept tableaux de MM. Millet, Gremont et A. Zanardini. — Musique de M. J. Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 francs.; Pourtours, 2 fr. 75 ; 1res galeries de face numérotés, 2 fr.; 1res galeries de côté, 1 fr. 75 ; 2es galeries, 0,60. — Bureau de location chez M. Jubé Hertogh, rue de la Gare.

Etat-Civil de Roubaix

du 2 et 3 janvier

Naissances du 3. — *Marie Leman, rue de Mets,* c. St-François — François Dubois, rue de Lille, c. Motte Egand, 10 — Albertine D'hont, rue Milton, 6 — Gustave Dubuisson, rue Soubisse, c. St-Pierre, 4 — Arthur Baert, rue des Fleurs — Jeanne Catteau, rue de Tunis, 34 — Gustave Lehouck, rue de Denain, 44 — Olga Quenneville, rue de la Chaussée, 33 — Marie Dubois, rue Daubenton, 115 — Elodie Vansteenbrugge, rue Bayart, 37 — Reine Vollekindt, rue Jacquard.

Mariages du 2. — *Entre Henri Rancelot, plieur,* 23 ans, rue de Denain, 35 et Hermance Dutrieux, soigneuse, 25 ans, rue des Parvenus, 22 — Désiré Delbarre, cordonnier, 27 ans, rue des Champs, 23 et Joséphine Florent, 27 ans, rue de la Lys, 13 — Désiré Temmerman, *rattacheur, 20 ans,* rue Longues-Haies, c. Vroman, 28 et Louise Lotigier, soigneuse, 20 ans, rue Planche trouée, c. Florin, 26 — Léon Cornelis, piqueur de cartons, 24 ans, rue de Jemmapes, c. Vroman, 3 et Marie Lefebvre, dévideuse, 24 ans, rue des Filatures, c. Cornille, 9 — Edouard Cornelis, tisserand, 27 ans, rue de Jemmapes et Seraphine Waes, soigneuse, 25 ans, rue de la Paix, 66 — Benoit Cornelis, tisserand, 29 ans, rue de Jemmapes, c. Vroman, 3 et Reine Vanthournout, peigneuse, 26 ans, rue de la Vigne, 66 — Paul Corselis, tonnelier, 27 ans, rue de la Chaussée, 3 et Marie Horrie, tisserande, 26 ans, rue des Anges, 64.

Publications de Mariage du 3 janvier. — Entre : Alfred Eebucquoy, 27 ans, appréteur, rue de la Redoute, 112 et Victorine Dubois, 26 ans, couturière, rue de Fontenoy, 54. — Clovis Lalens, 25 ans, vannier, rue Monge, 79, c. Lussiez et Marie Danbier, 18 ans, vannière, id. id. — Louis Guevar, 19 ans, vannier id., id. et Euphrasie Salens, 20 ans, vannière, id., id. — Paul Deroos, 24 ans, tulliste, à Roubaix et Jeanne Duquenne, 19 ans, bobineuse, à Lys-lez-Lannoy. — Augustin Govaert, 32 ans, marchand de chaînes, rue des Fleurs, 69 et Marie Couckke, 29 ans, coupeuse de veleurs, id. — Charles Sanders, 35 ans, tisserand, rue du collège, 128 et Philomène Lesaffre, 19 ans, bobineuse, id. 128 — Charles Verspieten, 20 ans, rattacheur, rue des Longues Haies, 181 et Catherine Meyer, 22 ans, rattacheuse, rue Bernard, c. Trillon, 3.

François Debarbieux, 26 ans, employé de commerce, rue Pellard, 145 et Augustine Martin, 24 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 55 — Désiré Colle, 27 ans, sous officier d'artillerie, à Branchaet (Belgique) et Laure Renard, 28 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 56 — Louis De Waele, *29 ans, domestique, boulevard de Paris, 47, chez* Rasson et Sophie Delepaul, 32 ans, cuisinière, id., id. — Théodore Dujardin, 26 ans, sans profession, à Lille et Marguerite Delecluse, 24 ans, sans profession, rue du Moulin, 93 — Edouard Fournel, 35 *ans, appréteur, rue Nain, 52 et Hortense Pruvost,* 34 ans, doubleuse, boulevard de la République, 5 — Désiré Duferest, 24 ans, mécanicien, Grande Rue, c. Loridan, 9 et Clémence Grimonprez, 23 ans, soigneuse, id., id. — Joseph Michel, 16 ans, tisserand rue de l'Epeule, c. Piat, 9 et Octavie Denys, 50 ans, ménagère, id., c. Piat, 8 — Henri Mertens, 39 ans, tisserand, rue Decrême, c. Filleau, 4 et Marie Grebdoncke, 53 ans, cabaretière, rue Decrême, 175 — Joseph Vanmeenen, 61 ans, menuisier, rue de Croix c. Voreux et Zélie Deschamps, 21 ans, repasseuse, rue de Croix, 22. — Alphonse Desoubrie, employé de commerce, à Wattrelos et Julie Gerardi, sans profession, rue du Luxembourg, 35. — Hector Dubar, 23 ans, tisserand, rue St-Louis, 29 et Cécile Rose, 23 ans, piqurière, rue Basse-Masure, 108 — Alfred Helbig, 37 ans, appréteur, rue Blanchemaille 22 et Stéphanie Machu, 39 ans, ménagère, rue de l'Alouette, 7. — Henri Guidez, 30 ans, peigneron, Quai de Rouen, 48 et Marie Trigallez, 24 ans, visiteuse de pièce, id., 16 — Emile Esprit, 22 ans, rattacheur, à Roubaix et Maria Spriet, 18 ans, fileuse, à Lys-lez-Lannoy — Jean Danel, 26 ans, employé de commerce, rue St Joseph, 1 et Louise Robieuce, 29 ans, cuisinière, rue Pauvrée, 41.

Décès. — Blanche Beulens, 3 ans, rue de l'Omelet — Elisabeth Carton, 9 ans, rue de l'Arc, 12 — Anne Masure, 76 ans, Hospice Civil — Julie Couvreur, 58 ans, Hospice Civil — Jonckeere, présenté sans vie, rue Lacroix — Dekimpe, présenté sans vie, Hôtel-Dieu — François Verplancke, 75 ans, Hôtel-Dieu.

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 2 janvier 1897.

L'ensemble de la côte fait preuve d'une grande fermeté et nous avons à enregistrer de la hausse sur la généralité des valeurs, à la suite d'une averse de bonnes nouvelles télégraphiques. La liquidation de fin d'année s'effectue donc dans de bonnes conditions.

Le 3 0|0 clôture à 103.35.

Le 3 1|2 0|0 clôture à 105.72.

La Rente Serbe fait très bonne contenance à 68.30. Les porteurs peuvent toucher dès aujourd'hui le coupon semestriel de 2 0|0 qui ne sera détaché à la côte que le 6 courant.

L'action du Crédit Foncier est ferme à 665. Les obligations n'offrent pas de modifications de cours bien sensibles mais n'en sont pas moins très couramment traitées ; ce sont les plus avantageuse de toutes les valeurs à lots.

Le Comptoir national d'Escompte finit à 570.

Le Crédit Lyonnais fait preuve de fermeté à 764.

Le Bon de l'Exposition qui a gagné le lot de 100.000 francs au dernier tirage a été souscrit à ses guichets.

La Société Générale s'est négociée de 509 à 510. Ses opérations prennent un grand développement et il est à prévoir que les cours des actions ne tarderont pas à suivre la même progression.

L'action du Bec Auer oscille entre 1030 et 1035. On sait que les concurrents de l'entreprise, plusieurs fois condamnés par les tribunaux, cherchent, par moyens peu recommandables d'ailleurs, à semer le doute parmi les porteurs, en contestant les jugements rendus.

L'affaire est, en effet, en appel ; mais si nos renseignements sont exacts, les rapports fournis par *les experts nommés par le tribunal concluent tous* en faveur de la Société du Bec Auer. L'arrêt sera rendu prochainement et mettra certainement un terme aux attaques dont la Société est l'objet.

Si on se rend compte qu'aux cours actuels l'obli*gation Urbaine-Voitures rapporte sept et demie* pour cent, on ne sera pas étonné de voir la hausse se faire peu à peu sur cette valeur sérieuse et déjà ancienne, puisqu'elle a détaché au mois d'octobre dernier le coupon n° 32.

Les détenteurs d'actions au porteur de la French Exploration qui désireraient assister à l'assemblée du 8 janvier ou s'y faire représenter, pourront déposer leurs titres jusqu'au mardi 5 janvier inclusivement aux bureaux de la Société, 14, rue Lafayette, Paris, ou 78, Cornhill London, E. C.. Il leur sera délivré en échange un reçu ou certificat de dépôt, qui servira de carte d'admission à *l'assemblée. Des* formules de pouvoirs seront tenues à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Grande activité sur les Chemins français.

Information financière

Le prochain tirage des Bons de l'Exposition de 1900, qui a lieu le 25 février 1897, comporte un gros lot de 500.000 fr. Cette année là et les trois suivantes il y aura un tirage tous les deux mois.

Une cause pour de nombreux résultats

Il y a un demi-siècle que les Médecins ont mis l'huile de foie de morue au premier rang des agents curatifs dans toutes les défaillances du corps ayant pour origine l'appauvrissement du sang.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les affections provenant de cette source, qu'il nous suffise de citer la phtisie, l'anémie, le rachitisme, le lymphatisme et la scrofule. L'huile de foie de morue est le médicament souverain contre ces maladies, mais la question la plus importante pour un grand nombre de personnes, est de connaître la meilleure façon de la prendre. Nous répondrons à ceci que depuis vingt-cinq *ans l'Emulsion Scott est la seule forme qui ait* été recommandée par les Médecins comme supérieure à toutes les autres préparations d'huile de foie de morue, par suite de sa parfaite manipulation et de la pureté des ingrédients qui la composent.

Dans l'Emulsion Scott, préservée contre toute altération, combinée avec les hypophosphites de chaux et de soude, devient agréable au goût et *de digestion facile.*

Prendre de l'huile de foie de morue au lieu de l'Emulsion Scott, c'est la même chose que de manger du beurre rance quand on peut avoir de la crème douce et fraîche.

Essayez-en et vous verrez !

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr le demi.

LE ROI DES CAFES

se trouve à la Maison

C. CHOMBART-DUMONT

68, rue de l'Epeule et rue des Arts, 206, 222

ROUBAIX

La seule de la région du Nord qui importe les cafés directement de l'Ile Bourbon, de Madagascar, Martinique, Guadeloupe, Dahomey, Jamaïque, Java, Haïti, Manille, Moka, Mexique, Rio-Janeiro.

Consommateurs **ATTENTION !** Assurez-vous bien chez vos marchands épiciers que les Cafés sortent de la torréfaction de la maison.

13 à 16 0|0 d'économie.

Etrennes 1897 Etrennes du 31 déc. au 6 Janv.

LES

CAVES POPULAIRES

Société de Producteurs

120, rue du Moulin, 120
2, rue des Arts, 2
34, rue de Tourcoing, 34

offriront à titre gracieux, à tous leurs clients des

Boites de Gaufres & Biscuits

BALCAEN

La réputation des **PRODUITS BALCAEN** n'est plus à faire ; les **BISCUITS DE LA LA MAISON BALCAEN** rivalisent avec les meilleures marques de Reims ; ses **GAUFRES DUCHESSE** sont délicieuses. Les offrir gratuitement à tous ses clients et acheteurs, c'est pour la société **CAVES POPULAIRES** l'occasion de rappeler qu'elle ne fournit que des des vins et liqueurs de premier choix.

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES

DE

JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Société anonyme Française en formation

Siège social à Paris : 12, Boul^d Sébastopol

Capital social : 1.500.000 fr.

DIVISÉ EN 1.500 ACTIONS DE 100 FR.

Emission au pair de 9.000 actions de 100 fr.

PAYABLES :	En souscrivant.	25 fr.
	A la répartition	50 —
	A la remise du titre définitif.	25 —
	Ensemble. . . .	100 —

Ces titres ont droit :

1° *A un revenu annuel de* **6** 0|0 ;

2° A **70** 0|0 du surplus des bénéfices nets, après prélèvement de 5 0|0 pour la constitution de la réserve légale.

L'Exploitation des **Charbonnages Français et Belges** a contribué, depuis un demi-siècle, à créer d'**immenses fortunes en France et en Belgique** ; elle a constitué, pour les capitaux des deux pays, leurs placements **les plus rémunérateurs et les plus sûrs.**

Les besoins croissants de l'industrie ne cessent d'augmenter les demandes de la consommation, en même temps que les Appareils nouveaux et perfectionnés de Chauffage réclament des qualités de houille qui n'étaient pas utilisés auparavant.

Les conditions du Marché Charbonnier offrent aux entreprises *telles que la* **Compagnie française des Charbonnages de Jemeppe-sur-Sambre** des garanties certaines de **succès commercial et de grande prospérité financière.**

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle des Bourses de Paris et de Bruxelles

Les souscriptions sont reçues dès maintenant au siège social.

A DOUAI chez **M. Hipp. Copin,** Banque de Charbonnages.

A VALENCIENNES, chez **M. Pecqueur,** agent de change, et chez **M. Loison,** agent de change.

A FRESNES, chez **M. Louis Theilliez,** ingénieur civil.

A AVESNES, chez **M. Deroyer,** banquier.

A CAMBRAI, chez **M. Robert,** banquier.

Au CATEAU, chez **M. Lefebvre-Mairesse,** banquier.

A HAZEBROUCK, chez **M. Cousyn,** banquier, et chez **M. Quenson de la Hennerie,** banquier.

A ARRAS, chez **M. Bize-Quenel,** banquier, et chez **M. Robert,** banquier.

A BERCK SUR MER, chez **M. Soubitez,** banquier.

A DUNKERQUE, chez **M. Jean Lefebvre,** banquier.

A GIVET, au Comptoir d'Escompte **Fays-Robinet.**

A ROUEN, chez **M. Pitot & Cie,** banquiers,

ON SOUSCRIT A LILLE :

au Comptoir Général des Charbonnages

7, rue des Fossés

Imprimerie de l'*Avenir* de *Roubaix-Tourcoing.*

Le Gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 20

Mlle GUIGNOL

ROMAN

par Jules Mary

PREMIERE PARTIE

L'OUTRAGE

Et le *marin qui s'engage dans le Raz* s'agenouille avant de monter dans sa barque, fait pieusement le signe de croix et prie en ces termes :

« Seigneur, et vous, notre Sainte-Dame, secourez-moi pour traverser le Raz, car mon navire est bien petit et la mer est bien grande ! »

Puis il alluma le phare, bien qu'on fût en plein jour et dans la crainte du brouillard.

Le *jour même où Haleux s'embarquait pour* faire la sinistre traversée, François arrivait à Plouhinec, dans la maison isolée au milieu de lande, avec Pascaline et Yvonne.

Et à peine se fut-il reposé quelques heures au foyer qu'il était si heureux de revoir, le foyer où il avait vu mourir son père et sa mère, où il avait reçu pour la première fois, l'aveu d'amour de sa chère Yvonne que, malgré la présence *de sa femme et de sa sœur, ce foyer lui sem*bla vide.

C'est qu'il pensait à ce petit être qu'il ne connaissait pas et qu'il brûlait d'avoir dans ses bras, à Yannick qui allait devenir la joie de la maison.

— Je n'y tiens plus, dit-il, je cours à Plozevet, chez Cécile.

C'était au hameau de Plozevet qu'habitait Cécile Fargoux avant d'avoir appris la mort de son mari en Islande.

Et il partit aussitôt.

— Je vous le ramènerai ! dit-il.

Pascaline aurait bien voulu l'accompagner.

Elle n'osa dans la crainte de se trahir.

Le Gonnec partit seul.

De Plouhinec à Plozevet, la distance n'est pas bien grande ; François, dans sa hâte d'arriver l'eut bientôt franchie.

Il alla tout droit, sans s'arrêter nulle part, répondant à peine aux saluts amicaux des pêcheurs qui le reconnaissaient, vers la maison de Cécile Fargoux.

Il recula, surpris, en se trouvant là devant des visages, qu'il ne connaissait pas.

— Pardon, dit-il, je me suis trompé... je croyais bien pourtant, que c'était ici que demeurait la Cécile Fargoux.

— Oui, mais depuis la mort de Fargoux, elle est allée vivre à l'île, au phare, chez son frère Haleux...

Le Gonnec eut peur, une peur bizarre qui l'empêcha de parler pendant quelques secondes.

Il n'osait demander des nouvelles de Yannick.

Il s'y décida pourtant.

— Cécile Fargoux avait deux enfants, dit-il en tremblant bien fort, ce colosse... deux enfants tout petits... Est-ce qu'ils sont morts?

— Non, il y en a un qu'elle a envoyé dans le Morbihan, le sien, et l'autre, le fils d'Yvonne Le Gonnec, elle le nourrit, au phare.

— Je suis François Le Gonnec, dit le pauvre garçon, respirant.

— Eh bien, tranquilisez-vous. Votre enfant doit être en bon état.

François remercia et sortit.

Mais il ne voulait pas rentrer à Plouhinec, auprès d'Yvonne, sans le petit Yannick. Il le lui fallait, à tout prix. Et il se dirigea vers une maison, un peu en dehors du hameau et devant laquelle travaillait à ses filets un vieux pêcheur de sa connaissance nommé Guermeur.

— Bonjour, Guermeur, je suis heureux de vous retrouver en bonne santé.

Le vieillard releva la tête et gravement après une seconde :

Je te reconnais. Tu es François, le fils de mon ami Pascal Le Gonnec. Tu étais parti. Te voilà revenu. Entre. La maison est la tienne. Que veux-tu du vieux Guermeur ?

— Votre barque, père... Votre barque pour un jour.

— Prends-là ! Je ne la confierais pas à tout le monde. Mais je te sais robuste, prudent et bon marin. Elle s'appelle la *Sainte-Mère-de-Dieu* et tu la trouveras dans l'anse de Saint-Yves...

— Merci, Guermeur.

— Où veux-tu donc aller François ?

— Au phare de l'Ar-Men, père... à la chaussée de Sein...

Le vieillard fit un léger mouvement et consulta le ciel.

— Tu sais, dit-il, que c'est un passage habité par le diable et maudit de Dieu ?... Cependant *le temps est calme, la mer est belle. On ne ferait* pas gonfler un pouce de voile... Je crois que tu peux faire la traversée sans péril. Que Notre-Dame te guide, mais n'oublie pas de dire à Dieu dans ta prière que ton navire est bien petit et que la mer est bien grande.

— Je le dirai, Guermeur, et merci père !

Quelques minutes après il il était à l'anse de Saint-Yves. Et une demi-heure, à peine, s'était passée que *le bateau se détachait lentement du* rivage, glissant entre les autres et s'éloignait.

Au moment où il manœuvrait ainsi, dirigé par la puissante main de Le Gonnec, apparut la vieille Jérémie juchée en haut de la falaise noire, les deux mains sur sa canne et si courbée, si courbée qu'elle avait le menton sur les deux mains.

Sa voix pleurarde s'éleva soudain, parmi les cris des goélands :

— Malheur à ceux qui s'embarquent pour traverser le Raz sans prier le Seigneur et Notre-Dame !... Et malheur à ceux qui s'embarqueront aujourd'hui parce que le temps est calme et qu'aucun vent ne souffle et que la mer est endormie. Les réveils de la mer sont terribles. Et dans la baie des Trépassés personne ne prévoit ces réveils et c'est toujours la mort qui les suit... Le Gonnec, Le Gonnec, je te reconnais... Pourquoi as-tu pris la *Sainte-Mère-de-Dieu* ! Je te le dis, le vent d'Ouest soufflera tout à l'heure et tous ceux qui ont voulu traverser le Raz, par le vent d'Ouest, n'en sont jamais revenus...

Le Gonnec reconnut la pauvre vieille.

Il ôta son bonnet et la salua d'un bonjour amical.

— Tu ne me crois pas. Tu as tort... Il n'y a pas dans l'air un souffle de brise, c'est vrai... mais dans un quart d'heure le vent s'élèvera et tu regretteras de n'avoir pas écouté le bon conseil de la vieille Jérémie. Prends garde à toi, je te le dis et prends garde à la troisième vague... *la troisième vague...* la troisième vague.

La *Sainte-Mère de Dieu* filait toujours doucement et François Le Gonnec, trop occupé à la manœuvre, car il n'avait voulu prendre personne avec lui, ne l'écoutait guère.

C'est une croyance, sur la côte du Finistère, que la troisième lame est plus forte et plus terrible que les précédentes, la plus dangereuse, celle qui engloutit le bateau, alors qu'il a résisté aux deux autres. Et après la troisième lame la mer redevient belle, se refait chatte et languissante et caressante.

Jérémie lui cria, de loin, le proverbe breton, qui, plus rudement que ses prophéties, lui disait de redouter la terrible vague.

> *Pa ra ann holl hé drede lamm.*
> War ann aod e tolhe tolhe domm.

Puis, elle descendit la falaise, se dirigeant vers l'anse de Saint-Yves où elle apercevait des pêcheurs au travail dans leurs barques et qui, pas plus que Le Gonnec, la connaissant, ne faisaient attention à elle.

— C'est un malheur, un grand malheur, dit-elle, en levant sa main maigre et longue dans la direction de l'Ouest, le pauvre Le Gonnec et la *Sainte-Mère-de-Dieu* ne reviendront pas.

Alors, s'asseyant sur une barrique, elle raconta une légende ; à la troisième lame, en effet, se rattachent des superstitions dans lesquelles des sorcières prennent la forme des *vagues pour submerger des navires* qui portent ceux qu'elles haïssent ou dont elles veulent se venger. Ce n'est qu'en les frappant avec une arme qu'on peut détourner le malheur qui menace le navire.

Et quand elle eut terminé son histoire, elle se leva soudainement, la main tendue vers l'Ouest, *criant* :

— Regardez ! regardez si j'ai menti ! !

Le vent venait de se lever, de l'Ouest, et en même temps un brouillard épais comme une nuit était tombé sur la mer, voilant le jour, voilant les récifs, voilant l'immensité.

Un des pêcheurs qui travaillaient se signa et dit :

— La vieille avait raison. Le Gonnec est perdu.

Alors, Jérémie eut un élan de fureur et montra les deux poings à la mer, la mer grande dévoreuse de vies et colossale buveuse de larmes.

Et elle cria encore :

> He ma belly an Noak-Aael !
> He ma belly an Diolo !!

— Domaine des mauvais anges et domaine des diables...

Cependant le vent ne soufflait pas avec violence et Le Gonnec, qui avait gagné le large, espérait arriver à la chaussée d'Ar Men bien avant le déchaînement de la tempête, car il était trop expérimenté pour ne pas s'attendre à celle-ci, mais si le vent restait faible il était sauvé.

Du reste, nous devons le dire, il ne pensait pas à lui, en cette minute ; il ne songeait qu'à Yannick qu'il allait revoir, qu'il allait embrasser ; mais, par exemple, lorsqu'il aurait abordé sain et sauf à Ar Men, il demanderait l'hospitalité à Haleux jusqu'à la fin de la bourrasque, car s'il faisait bon marché de son existence, il n'en était pas de même de celle de Yannick, et il ne voulait pas l'exposer à tous les dangers que rencontrerait, avec certitude, la traversée du Raz, par une mer bouleversée.

Heureusement, il connaissait admirablement les passages et il était renseigné sur les écueils submergés, les bancs de sable ou les courants par les bouées lumineuses ou par les cloches sonnantes des balises.

La *Sainte-Mère-de-Dieu* obéissait à sa main puissante et adroite comme un coursier docile, et évoluait au milieu des brisants comme si le soleil ne se fût point voilé.

La mer continuait d'être calme.

Elle semblait se recueillir avant un effort suprême de toute sa rage déchaînée.

— Je connais cela ! murmura Le Gonnec.

Et se penchant sur les courtes vagues grises qui léchaient la barque, avec une caresse, avec un appel :

— Non, ma vieille, dit il, ce ne sera pas pour aujourd'hui.

A suivre